

# Décryptage



La Lettre d'info du réseau des élus

## de Rés0 Villes

Lettre #2 - Juillet 2016

Lors du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 13 avril dernier, une série de mesures a été prise pour accentuer l'action en faveur des quartiers politique de la ville. Une note à l'attention des Préfets a été adressée le 7 juin dernier pour en connaître les détails.

Trois axes ont été précisés :

- le renforcement du soutien aux **associations de proximité** de la politique de la ville ;
- le renforcement de **la présence d'adulte** les soirs et les week-ends dans les lieux collectifs ;
- l'accompagnement de la **formation des conseils citoyens** : habitants et animateurs.

A partir de ces trois axes, un certain nombre d'actions est décliné et devrait connaître très rapidement des concrétisations et des appels à projets pour irriguer le territoire.

### PRÉSENTATION RAPIDE DES ACTIONS DU CIEC

- > Le renforcement aux **associations** de proximité : 15,7 M€ pour accompagner les projets en cours et favoriser l'émergence de nouveaux.
- > **Formation des animateurs** des conseils citoyens : 5 M€, un appel à projet national sera lancé à l'été.
- > Expérimenter l'ouverture des **équipements** le soir et le week-end : expérimentation dans 5 départements.
- > Création de deux centres **EPIDe** à Toulouse et à Nîmes : en lien avec le Ministère de la Défense pour accueillir des jeunes.
- > Déployer le plan de formation « **Valeurs de la République et Laïcité** » : 500 000 € complémentaires.
- > **Déploiement du plan Citoyens du Sport** : au-delà de la création de 100 emplois « citoyens du sport » déjà actés, de nouveaux crédits sont engagés pour la féminisation et l'apprentissage de la natation des jeunes issus des quartiers QPV.
- > Reconduire l'appel à projets pour améliorer les **relations police-habitant** : en mobilisant les fonds de la politique de la ville et ceux du fonds interministériel de la prévention de la délinquance.
- > **Renouveler l'éducation populaire** pour des citoyens engagés (programme 163), 4 Millions d'Euros de crédits sont prévus pour les associations agréées.
- > Créer et renforcer les **programmes de réussite éducative** dans les REP + : 3,6 M€ supplémentaire pour l'accompagnement des collégiens.
- > Soutenir **20 nouvelles fabriques citoyennes** en complément des 23 existantes.
- > **Formation des habitants** des conseils citoyens : 2M€ ont été dédiés à l'école du renouvellement urbain pour coordonner le plan de formation.



- > « **Colos nouvelles** » : 800 000 € sont dégagés pour accompagner avec les acteurs du tourisme social la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'accueil collectif de mineurs pour favoriser la mixité sociale et le départ en vacances.
- > **Formation des animateurs** sur le plan Valeurs de la République et Laïcité.
- > Création d'une mission nationale « **Initiatives Citoyennes** ».

## >> Pour aller plus loin

- **Télécharger le dossier de presse** du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 13 avril 2016  
[Cliquez ICI](#)
- **Télécharger la circulaire préfectorale** : Orientations et mise en oeuvre des mesures issues du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 13 avril 2016  
[Cliquez ICI](#)

## >> L'avis de RésO Villes

Signée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, cette circulaire préfectorale présente l'engagement d'actions en faveur des quartiers dans les différentes dimensions du pilier « cohésion sociale ».

Si à ce jour, toutes les conditions de mise en œuvre de ces mesures ne sont pas toutes connues, il est intéressant de constater que plusieurs thématiques sur lesquelles les collectivités s'interrogent sont traitées. C'est le cas, notamment, des conseils citoyens : formation des habitants et formation des animateurs de conseils citoyens. Sur le premier point, la question de la formation dispensée avec l'École du Renouvellement Urbain est à noter. En effet, en Bretagne, RésO Villes a pu organiser avec l'ÉRU, un premier cycle délocalisé de cette formation. Nous pourrions, donc, imaginer pouvoir poursuivre ce déploiement.

On voit également que le plan national Valeurs de la République et Laïcité est conforté et peut permettre aux territoires d'organiser facilement un cycle de formation pour répondre aux attentes légitimes des acteurs de terrain. En lien avec les DRJSCS, le CNFPT, les associations d'éducation populaire et RésO Villes, de nouvelles actions peuvent être envisagées en fonction des besoins repérés.

Enfin, la place des associations de proximité est réaffirmée. On connaît, pour autant, certaines difficultés pour elles à s'engager dans ce type de conventionnement avec l'Etat. Pour renforcer leurs actions, il est sans doute nécessaire de réfléchir, en parallèle, à l'accompagnement méthodologique de ces dernières.

*Crédits photos : Philippe Noisette - Angers Loire Métropole  
Thierry Bonnet - Angers Loire Métropole  
Kévin Rouschause - Ville de Laval*

